

IMPORTANT : la structure du fichier ne doit en aucun être modifiée afin que les données soient incrémentées dans les onglets suivants.
Toute autre modification que le remplissage des champs dédiés rendrait le fichier inexploitable

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET D'EVALUATION DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES (MCCC) - LICENCE

Le cadre général des MCCC détaille les règles applicables pour l'ensemble des diplômes de licence d'Université Paris Cité. Ces règles communes sont complétées par les MCCC spécifiques propres à chaque formation. Les MCCC spécifiques doivent être arrêtées et portées à la connaissance des étudiants au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement. Les MCCC spécifiques ne peuvent être modifiées en cours d'année.

INFORMATIONS GÉNÉRALES		
Faculté	Faculté Sociétés et Humanités	
Composante	Institut de Psychologie	
Mention de rattachement de la formation	PSYCHOLOGIE	
Responsable de la mention	Cyrielle DERGUY <cyrielle.derguy@u-pariscite.fr>	
Intitulé du parcours (en toutes lettres)	Sciences Psychologiques	
Responsable du parcours L1	Léa Plessis <lea.plessis@u-pariscite.fr>	
Responsable du parcours L2	Marion BOTELLA <marion.botella@u-pariscite.fr>	
Responsable du parcours L3	Sarah VIBERT <sarah.vibert@u-pariscite.fr>	
Régime de formation	Formation initiale (FI) / Formation professionnelle (FP)	

ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES		
Contrôle Continu Intégral (CCI)		
Avez-vous défini au sein de votre composante des modalités spécifiques du contrôle continu ? (O/N)	OUI	
Si oui, précisez lesquelles	Un minimum de deux notes par UE est exigé, aucune note ne pouvant contribuer pour plus de 50% de la moyenne de l'UE. La dernière épreuve de contrôle continu intégral peut être un contrôle évaluant la maîtrise par l'étudiant Ce dernier contrôle peut tenir lieu d'examen unique pour les étudiants dispensés de CCI. Cette épreuve est dénommée contrôle terminal et doit suivre les mêmes règles que l'examen terminal.	
Contrôle Terminal (CT)		
Avez-vous défini au sein de votre composante des modalités spécifiques de contrôle terminal ? (O/N)	NON	
Si oui, précisez lesquelles		
Contrôle Continu et Examen Terminal combinés (CET)		
Avez-vous défini au sein de votre composante des modalités spécifiques de contrôle terminal ? (O/N)	OUI	
Si oui, précisez lesquelles	L'étudiant est évalué en cours du semestre, sur la base d'une ou plusieurs épreuves ou travaux. Le résultat de cette évaluation se combine avec celui d'un examen terminal de fin de semestre pour établir la note globale attribuée à l'étudiant pour l'enseignement concerné.	
Seconde chance		
Quelle forme prend la seconde chance ?	évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale ou en cas d'évaluation continue intégrale, être comprise dans ses modalités de mise en œuvre	
Précisez les modalités	Seconde chance : les étudiants n'ayant pas validé l'UE après compensation ; les étudiants ayant fourni à la scolarité et au responsable de l'UE dans un délai de 8 jours suivant la tenue	
La note de 2nde chance remplace-t-elle la note obtenue lors de la 1ère session ?	OUI	
ASSIDUITÉ, ABSENCE, AMENAGEMENT		
Assiduité et absence		
Avez-vous défini au sein de votre composante les notions d'absence justifiée et injustifiée ?	OUI	
Y a-t-il des enseignements soumis à une présence obligatoire ?	OUI	
Si oui, quel type d'enseignement est concerné (CM, TD, TP, ...) ?	L1 S1 : APR1, ORAC L1 S2 : APR2 L2 S3 : APR3, ANP2 L2 S4 : APR4, ANP2 L3 S5 : Renforcement, MPPP (TD uniquement), ANP3, TER L3 S6 : Renforcement, TER, Stage	
Si oui, quelles en sont les conditions d'assiduité ?	Pour ces UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique. Pour toute absence, il est obligatoire d'adresser à la scolarité et au responsable de l'UE un justificatif dans un délai de 8 jours. Les justificatifs fournis hors de ces délais ne seront pas pris en compte, sauf cas de force majeure. Au-delà de deux absences, l'étudiant est considéré comme "défaillant".	
En cas d'absence des étudiants, précisez la note de substitution afin de permettre le calcul dans APOGEE	Absence injustifiée (ABI) en 1re session	DEF
	Absence justifiée (ABJ) en 1ère session	DEF
	Absence injustifiée (ABI) en 2nde chance	DEF
	Absence justifiée (ABJ) en 2nde chance	DEF
Amenagements		
Détaillez les conditions d'obtention d'une évaluation de substitution	Pour les UE de L3 Renforcement, MPPP et Options et en cas d'absence justifiée, une épreuve de substitution sera proposée pour remplacer le premier ou second CC manqué, avec possibilité de passer la seconde chance en cas d'échec à l'UE : ÉPREUVES DE SUBSTITUTION : MPPP Neuropsychologie ; MPPP Psychopathologie, clinique et santé ; MPPP Psychologie de l'Éducation et du développement ; RENF Psychologie Clinique ; RENF DIF ; RENF DEV ; RENF PSP ; toutes les OPTIONS : Oral MPPP Travail et vie sociale ; RENF Soc ; RENF Patho ; RENF ASD ; Écrit MPPP dynamique de l'entretien clinique ; RENF EXP : Devoir maison	
OBTENTION DES CREDITS ET CAPITALISATION		
Règles de progression		
Y a-t-il des règles particulières de progression entre les 3 années de licence ?	oui	
Si oui, en détailler le contenu	Pour passer en L3, la validation de la L1 est obligatoire, il est donc impossible de passer en L3 en étant AJAC sur des enseignements de L1. Le passage dans l'année supérieure est autorisé sous le statut AJAC uniquement si l'ensemble des blocs fondamentaux est validé OUI l'obtention de 48ECTS	
Compensation		
Y a-t-il compensation entre les semestres ?	Non en session initiale Oui en session de seconde chance	
Chacun des semestres doit-il être validé ?	Oui en session initiale Non en session de seconde chance	
Y a-t-il compensation entre les UE fondamentales ?	Oui si le bloc fondamental est validé. Le bloc fondamental 4 des UE TER ne compensent pas les autres Blocs des UE fondamentales.	
Si non, y a-t-il compensation entre blocs d'un même semestre ?		
Y a-t-il d'autres règles spécifiques de compensation ?	Les blocs de compétences ne se compensent pas, la compensation est permise entre les UE d'un même bloc.	
Existe-t-il des notes seuil ? Si oui, précisez	NON	
Jury et résultats		
Jury et résultats		
Des mentions sont-elles attribuées ? (O/N)	OUI	
Si oui à quel niveau (semestre, année, diplôme) ?	année, diplôme	
Comment est calculé la moyenne au diplôme ? (ex : moyenne des 3 années/ moyenne de la dernière année...)	Moyenne des 3 années	